Programme de formation

17 novembre 2026

Identifier les projets éligibles aux financements européens et les méthodes d'attribution

Pourquoi cette formation ?

Dans un contexte de réduction des dotations aux collectivités, la maîtrise du fonctionnement des fonds européens et de leurs mécanismes d'attribution s'avère un levier financier primordial. Cette formation permettra de mieux identifier les projets éligibles aux cofinancements européens – dont la complexité dissuade souvent les demandeurs - ainsi que leur procédure d'attribution.

Objectif principal

Identifier les projets éligibles sur son territoire puis appréhender les demandes de subventions grâce à une connaissance fine des financements européens et de leurs méthodes d'attribution.

Objectifs opérationnels

- Connaître les fonds structurels et autres subventions européennes à disposition.
- Repérer les types de projets financés par les fonds européens.
- Comprendre les démarches et les méthodes pour monter les dossiers de demande de subvention.

Contenu

Les différents types de subventions européennes et les thématiques d'intervention

- La politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne : éléments contextuels et pistes de financements (FEDER, FSE, INTERREG V).
- Les autres financements sectoriels de l'Union européenne : le développement rural (FEADER) et autres programmes transversaux (ex : LIFE, Horizon 2020...).

Les démarches et méthodes

- Les interlocuteurs privilégiés et le montage des dossiers de demande de subvention.
- Argumentation, prise en compte des critères de sélection ...
- La vie d'un projet cofinancé par l'Union Européenne : principales étapes.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

Programme de formation

17 novembre 2026

Déroulé

- La première partie sera illustrée à partir d'exemples concrets afin de sensibiliser les participant-es aux différents types de projets potentiellement éligibles aux fonds européens.
- La deuxième partie sera l'occasion de fournir aux participant·es les éléments principaux et essentiels afin d'entreprendre les démarches d'obtention d'une subvention européenne pour le cofinancement de leurs projets.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.
- Les participant·es doivent se munir de leur ordinateur portable et disposer des codes d'accès aux comptes qu'ils/elles administrent.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription
.

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org